FAIRE UNE AUTRE ECOLE

MONTPELLIER compte près de 150 écoles primaires et maternelles d'Enseignement public. 20 826 enfants y sont scolarisés. 19 collèges et 4 lycées accueillent les élèves du secondaire. Plus de 6 000 enfants ont utilisé cette année le service des Restaurants scolaires. Voilà qui permet d'apprécier l'ampleur du secteur scolaire de notre Ville. Les besoins y sont considérables :

Une dizaine de groupes scolaires et collèges devraient être construits ou reconstruits dans les prochaines années et l'on évoque sérieusement la nécessité d'un 5ème lycée. En matière de centres aérés, de classes de neige, de centres de loisirs du Mercredi, l'essentiel est à faire. Une cuisine centrale neuve est désormais indispensable ... etc ...

Il y a 15 ans, l'Etat payait 85% des dépenses de construction d'écoles. Aujourd'hui, par le jeu de la T.V.A. reversée à l'Etat par les Communes, la participation réelle de l'Etat est de l'ordre de 10% seulement. Les subventions pour les repas scolaires ou les centres d'accueil sont insignifiantes ou nulles.

Notre Conseil Municipal a la volonté d'améliorer cette situation. Certes, il connaît les limites de ses efforts : Pour faire reculer vraiment les inégalités sociales et culturelles, il faut une autre école, des milieux de vie stimulant pour les enfants, une société nouvelle qui les appelle à l'effort culturel. Il faut des changements profonds. **Mais c'est dès aujourd'hui que nous voulons améliorer l'école** et son environnement pour les enfants de Montpellier. Voici les chemins que nous avons pris. A vous de juger, de critiquer et d'aider.

DEMOCRATIE

Notre Commission de l'Enseignement a essayé de travailler en liaison vivante avec tous ceux que l'Ecole concerne. A plusieurs reprises, nos projets de départ ont été modifiés par cette intervention des parents ou enseignants.

Note d'information régulière aux Associations, visites et rencontres sur place, tables rondes sur les problèmes principaux (budget, construction, sécurité, femmes de service...) rôle des comités pour les Restaurants, la Caisse des Ecoles et les Centres d'accueil, écoute des Conseils d'Ecoles, relations avec les syndicats et Comités d'Entreprise, tels sont les moyens mis enoeuvre pour informer, consulter, trouver des terrains d'action communs. Et cela, dans le respect le plus total de l'indépendance des uns et des autres. Des essais de participation directe des usagers à la gestion seront faits dans les secteurs des Restaurants et de l'Accueil.

CONSTRUCTION

• Grâce à l'action convergente de l'A.P.E. CORNEC et des élus, l'école de la Martelle a pu être réalisée pour janvier 1978 (la subvention de l'Etat traînait depuis des mois)

• Septembre 1977 : ouverture de l'Ecole Maternelle J. Prévert au Nord de la Paillade.

• Reconstruction en 1978 de la Maternelle de la Croix d'Argent. Pour la première fois, le projet a été élaboré par concertation avec enseignants, inspectrice et parents.

• La Ville a inscrit à son budget 1978 la part qui lui incombe pour la reconstruction du collège Jeu de Mail (celle du groupe primaire et maternelle devant suivre). Désormais, c'est à l'Etat de décider l'inscription de cette opération et les crédits complémentaires. Informés par les soins de notre Commission, Parents et Enseignants ont décidé d'agir.

• Nous avons exprimé notre opposition aux fermetures de classes envisagées pour la rentrée 1978 (Celleneuve, J. Moulin...)

• Dans le quartier Las Rébès - Père Soulas, nous avons décidé de nous engager dans la construction d'une école. Un choix difficile concernait le terrain. Après beaucoup de consultations nous avons tranché, nous nous expliquerons devant tous.

• Achat de terrain pour lancer la reconstruction du vieux préfabriqué qui constitue le groupe des Aiguerelles.

• Option au P.O.S. pour débloquer la situation de la Maternelle Calmette.

• Intervention auprès de l'Inspection Académique pour équilibrer les groupes de la Paillade.

• Recherche d'un terrain pour un nouveau collège permettant de « loger » le 1er cycle du Lycée Clémenceau.

• Suivi de l'ensemble des problèmes du secondaire.

• Mise en route des travaux de décoration au titre du 1% dans dix écoles (certains tardaient depuis des années).

Sur tout ce secteur, nous voulons progresser peu à peu, en liaison avec la Commission d'Urbanisme et avec vous. Le manque de crédits d'Etat est un frein considérable.

RESTAURANTS

Depuis la reprise en main du Service des Restaurants Scolaires par le Conseil Municipal, rappelons qu'après la délibération du 6 juin 1977, a été mise en place une équipe de gestionnaires qui a immédiatement tout mis en oeuvre pour que la qualité et la préparation des repas soient améliorées.

Au cours de cette année, ont été successivement réalisés :

- une amélioration des locaux de la Cuisine Centrale Cité Astruc,
- la mise en service d'une cuisine décentralisée sur le C.E.S. Mion, nous servant à préparer les repas des écoles du Sud de Montpellier,
- ainsi que l'embauche d'un personnel compétent et qualifié.
- les travaux pour une cuisine neuve sont programmés sur les deux, trois ans à venir.

Sur le plan de la qualité des fournitures, un effort spécial a été fait pour s'assurer de la fraîcheur et de la qualité des denrées.

Sur le plan social, une tarification dégressive prenant en compte les charges des familles a été mis en place. Cette tarification dégressive intéresse pour l'instant les familles les plus défavorisées, et compte à l'heure actuelle 3 tarifs différentiels : 6 F., 4 F. et 2 F. le repas. Par ailleurs, à titre provisoire et pour un mois renouvelable, la possibilité de gratuité a été aussi autorisée par le Conseil Municipal.

C'est donc une amélioration sans précédent, qui a été apportée au Service des Restaurants Scolaires, mais il est vrai qu'il nous reste un certain nombre de secteurs à améliorer, je veux citer notamment :

- l'insonorisation et la commodité des locaux où les élèves prennent leurs repas,
- la formation pédagogique des surveillants.

Nous avons entrepris sur le premier point une série de démarches auprès des Services Techniques afin que l'insonorisation et l'amélioration des locaux soient décidées et réalisées.

Sur le plan de la pédagogie, nous pensons que les surveillants devront être, à l'avenir, formés au cours de stages ou de conférences organisés par les Services Municipaux et les Services de l'Inspection Académique.

Nous demandons, en conclusion, à toutes les Associations, de continuer à nous aider de leurs suggestions.

Nous rappelons, par ailleurs, à toutes les associations, que dans cet effort soutenu et constant de la Municipalité, l'aide de l'Etat par subventions est dérisoire, puisqu'elle s'élève à peu près à O,30 F. par repas.

• **CENTRES D'ACCUEIL**
(7 h 30-8 h 30, 17 h 45-18 h 45)
16 Centres ont fonctionné cette année pour les enfants de 2 à 8 ans. Parce que nous savions qu'il est difficile d'imposer à un enfant un séjour trop long dans un eême lieu scolaire, nous avons recherché la meilleure qualité pour cet accueil (personnel qualifié, matériel, conseils des directrices de maternelles et d'organisations pédagogiques).
Une enquête est en cours pour savoir comment généraliser le service (toutes les maternelles ? Enfants plus âgés ? Ouvrir quelques centres de loisirs le Mercredi ?) En Septembre, une pétition sera lancée pour demander à l'Etat de subventionner ce service.

• **CENTRES AERES :**
Nous avons accru l'aide au centre de Bionne (géré par les Amis de l'Ecole Laïque) et nous avons passé une convention d'aide avec le centre des FRANCAS de Villeneuve. Ceci a permis en été 1977, que les enfants de familles défavorisées fréquentent le centre.

• **CLASSES de NEIGE :**
Nous avons subventionné six classes au lieu de 2. Nous préparons l'organisation de 3 camps d'adolescents. Nous avons aidé plusieurs associations ou écoles pour des réalisations périscolaires, subventionné par deux fois le transport des lendits.

L'augmentation du budget de la **Caisse des Ecoles,** a notamment permis de hausser la dotation par élève de 50 F. (au lieu de 35 F.)

• **SECURITE :**
Nous avons entrepris de rattraper certains retards en ce domaine (insuffisances de la municipalité précédente, élévation des normes) Des travaux urgents seront faits immédiatement. Une table ronde tenue le 14 juin à l'initiative de la Commission Municipale avec les associations a suggéré qu'un bilan d'ensemble soit réalisé. Ce bilan fera certainement apparaître des travaux onéreux à réaliser. Elus et associations engageant alors une Campagne pour obtenir que l'Etat participe à l'effort nécessaire.

• **TRAVAUX DANS LES ECOLES**
Ces travaux ont été décidés après consultation des Directeurs. Ils ont été chosis d'après leurs urgences. C'est un grave sujet de préoccupation que cette difficulté, pour causes financières, à maintenir en état et à rénover cet immense patrimoine.

• **AUTRES INITIATIVES :**
• Trois réunions tenues pour favoriser les rapports Ecole-Culture (avec enseignants, hommes de culture, élus).
• Nous avons élaboré par concertation un règlement d'attribution et un contrat concernant les logements de fonction.
• Chacun verra que de grands secteurs restent démunis.

Par exemple, tout est à faire sur le plan des **TRANSPORTS** scolaires. Il s'agit, là encore, de faire face à une carence de l'Etat. La gratuité scolaire, c'est aussi celle des transports. Nous comptons commencer à en réaliser en 1979.

De même, il faut développer une politique d'Espaces Verts Scolaires.

AVEC VOTRE AIDE, VOS CRITIQUES, VOTRE ACTION, NOUS AVANCERONS CERTAINEMENT.

Pour la COMMISSION de l'ENSEIGNEMENT
Jacques BONNET

Centre aéré municipal de Bionne

Lieux de rassemblement ou arrêts	Départ	Retour
Près d'Arènes : bas de la rue de l'Industrie	8 h	17 h 40
Cité Mion, Cave Wacrenier	8 h 05	17 h 35
Place de Strasbourg	8 h 10	17 h 30
Comédie : rue Maguelone, près « La Hutte »	8 h 15	17 h 25
Hôpital général : place Albert-Ier	8 h 20	17 h 15
Haut boulevard Henri-IV, angle rue Pitot	8 h 25	17 h 20
Les Aubes : école Jean-Moulin	8 h 00	18 h 55
Abattoir : place Emile-Combe	8 h 05	18 h 50
Aiguelongue : écoles	8 h 10	18 h 45
Saint-Eloi, Jeu-de-Mail (près station Elf)	8 h 15	18 h 40
Les Cévennes : poste Shell, rue H.-Marès	8 h 20	18 h 35
Rond-point Ecole-d'Agriculture	8 h 23	18 h 33
Avenue d'Assas : écoles	8 h 25	18 h 30
H.L.M. avenue de Lodève, sur Rte Nle	8 h 30	18 h 25
Celleneuve : devant la pharmacie	8 h 35	18 h 20
Petit-Bard : square Chénier	8 h 00	18 h 45
La Paillade : école Les Tours	8 h 10	18 h 25
La Paillade : école Troubadours	8 h 15	18 h 20
La Paillade : école Bologne	8 h 20	18 h 15
La Paillade : école Salamanque	8 h 25	18 h 10
Croix-d'Argent : H.L.M. face station B.P.	8 h 50	18 h 40
Lemasson : devant Suma, av. V.-d'Angoulême	9 h	18 h 35
Rond-point Renault, avenue de Toulouse	9 h 05	18 h 30
Square Salengro, bas de Figuerolles	9 h 10	18 h 25
Rond-point terrain Gély : Suma	9 h 20	18 h 22
Cité Paul-Valéry, arrêt central C.T.M.	9 h 22	18 h 25